

Demande de dérogation externe au périmètre scolaire 2019-2020

A remettre à la Mairie de l'école demandée avant le 29 mars

Pôle Territorial de : *de Vallée de la Suipe*

Adresse : *all Gustave Haguenin 51110 BAZANECOURT*

Mail :

Ecole demandée :

Dossier remis le :

D.2

LE DEMANDEUR

Nom et prénoms de l'élève :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Lieu de naissance (commune et département) :

Ecole actuelle ou école de rattachement :

Classe :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone port. 1 :

Téléphone port. 2 :

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom de naissance :

Autorité parentale : Oui Non

Prénom :

Qualité (père, mère...) :

Adresse (si différente de l'élève) :

Code postal :

Commune :

Tél domicile :

Tél portable :

Tél professionnel :

Courriel :

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Autorité parentale : Oui Non

Prénom :

Qualité (père, mère...) :

Adresse (si différente de l'élève) :

Code postal :

Commune :

Tél fixe :

Tél portable :

Tél professionnel :

Courriel :

AUTRES ENFANTS

Nom et prénom :

Date de naissance :

Ecole qui sera fréquentée :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Ecole qui sera fréquentée :

Nom et prénom :

Date de naissance :

Ecole qui sera fréquentée :

MOTIFS DE LA DEMANDE (MERCİ DE JOINDRE TOUS LES JUSTIFICATIFS)

Obligations professionnelles des parents (à préciser) :

Frères et sœurs déjà scolarisés :

Assistante maternelle agréée (préciser les nom, prénom et adresse) :

Autres motivations (à préciser) :

Le :

Signature des parents

AVIS DE L'ECOLE DEMANDEE

FAVORABLE

DEFAVORABLE (à motiver)

Le : Cachet et signature

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE (OU SI LA COMPETENCE EN MATIERE DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES A ETE TRANSFEREE A UNE STRUCTURE INTERCOMMUNALE : AVIS DU PRESIDENT)

Existe-t-il, au sein de la commune de résidence ou du regroupement pédagogique d'affectation ?

Un service de restauration et de garderie : OUI NON

Y-a-t-il un Relais Assistantes Maternelles couvrant le territoire : OUI NON

AVIS :

ACCORD pour la scolarisation de l'enfant hors de la commune. Cet accord implique l'acceptation de la commune de résidence ou de la structure intercommunale compétente de participer aux frais de scolarisation définis par la Communauté Urbaine du Grand Reims pour l'enfant inscrit hors de sa commune durant toute sa scolarité, conformément au code de l'Education.

REFUS (à motiver) :
.....
.....

Le : Cachet et Signature

Avis à transmettre au pôle territorial (cf adresse au verso)

AVIS DE LA CONFERENCE TERRITORIALE DU POLE D'ACCUEIL OU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU POLE

FAVORABLE

DEFAVORABLE (à motiver) :
.....
.....

Le : Cachet et Signature

DECISION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

ACCORD

REFUS

Ecole à fréquenter :

Le : Signature du Vice-Président
ou du Conseiller Communautaire Délégué :

« Les informations personnelles recueillies ont pour finalité l'inscription de votre enfant à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires. Les données sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant. Les responsables du traitement sont la Communauté urbaine et les établissements scolaires.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et d'effacement du traitement. Vous pouvez obtenir des informations en adressant un courrier à la Communauté urbaine du Grand Reims, Direction Animation et Coordination des pôles territoriaux, Hôtel de la Communauté, 3 rue Eugène Desteuque CS 80036 – 51722 REIMS Cedex.

Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles à dpo@grandreims.fr ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) »